### **Adresse**

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

- **2** 065/76 61 40
- **20** 0477 80 11 49
- **a** 065/76 61 46
- ⁴ secps@itcb.be

### **Direction**

Pierre COQUELET

### Nos bureaux sont ouverts:

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

### **Inscriptions**:

À partir du 26 août

### Plan d'accès





**Institut Technique et Professionnel** 

Les Aumôniers du Travail

**Promotion sociale** 

mage numèrique: prise de vue

# **IMAGE NUMÉRIQUE: PRISE DE VUE**

Au terme de la formation, vous serez capable :

- De présenter pour chaque thème imposé, au moins cinq photographies qu'il estime les plus réussies et de justifier le mode opératoire mis en œuvre en tenant compte des contraintes propres à l'équipement numériques;
- De justifier sa production sur le plan technique ( qualité, ....), sur le plan de l'expression artistique ( recherche d'effets originaux,...), de proposer des solutions techniques à des problèmes spécifiques posés;

### **Conditions d'admission**

Être porteur du CESI ou effectuer un test en mathématique et en français <u>avant</u> l'entrée en formation.

# **Droits d'inscription**

\*97,80€

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'Awiph, les bénéficiaires du CPAS, les enseignants sous certaines conditions.

## Fréquence des cours

Dés septembre (horaire à déterminer)

\*A titre indicatif, suivant les montants pratiqués lors de l'année

### Titre obtenu

Attestation de réussite en « image numérique: prise de vues » de niveau secondaire supérieur de transition

### Quelles démarches effectuer pour m'inscrire?

- √ Fournir ma <u>carte d'identité</u> pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "<u>recu école</u>" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les <u>droits d'inscription</u> en fonction de votre statut
- ✓ Autres demarches :

#### Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI:

--> je remets mon numéro d'inscription du Forem

#### Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

## Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription